



URBH - KBHB



Argumentation de la Commission de Juridiction d'Urgence (C.J.U.) de l'URBH et détermination de la date du match entre le Sezoens Achilles Bocholt et le HC Visé BM

Suite à la réunion de la Commission de Juridiction d'Urgence de l'URBH concernant la réclamation du Sezoens Achilles Bocholt contre une décision antérieure du Secrétariat Général de l'URBH, cette C.J.U. argumente sa décision que le match entre le Sezoens Achilles Bocholt et HC Visé BM doit être joué.

La décision de la C.J.U. a été communiquée plus tôt. *"La commission annule la décision du SG du 07 avril 2023 d'appliquer le score de forfait en défaveur du Sezoens Achilles Bocholt concernant le match Sezoens Achilles Bocholt/HC Visé BM du 10.04.2023."(CJU2223.01)"*

La Commission de Juridiction d'Urgence précise *"que ce match se jouera au jour et à l'heure à déterminer par le SG, en l'absence d'accord entre les clubs concernés."*

Entre-temps, il a été décidé que le match entre le Sezoens Achilles Bocholt et le HC Visé BM sera joué mardi soir 18 avril à 20 h 30 au Sporthal Damburg, à condition que Bocholt et Visé ne parviennent pas à un accord mutuel pour jouer le match à un autre jour et à une autre heure.

Le compte-rendu complet est disponible en annexe.

Hoofdzetel KBHB - Secrétariat Général URBH: Dorpsstraat 74, 3545 Halen - Tel -013/35 30 40
www.handballbelgium.be - urbh@handball.be - BE0430 471 746 - RPR, afdeling Hasselt



HASSELT
HEEFT
HET.



BLACKROLL®

